



MAIRIE DE THOURY-FERROTTES

Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTES

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le 02/07/2025
ID : 077-217704659-20250625-2025_06_25_04-DE

Elus en service : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 2
Votes : 14

2025-06-25-04
Séance du 25/06/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MOTION CONTRE LE PROJET D'ENFOUISSEMENT DE CO² A GRANDPUITS

Le 25 juin 2025 à 20 heures 30 en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 19 juin 2025.

Étaient présents : Djamilia AMOUR-BARRAULT, Alice BARTHELEMY, Alain BARTHOUX, Célia BUIRE, Denis CHOLLET, Elise GISLARD, Pascal MARTINEZ, Jean-Claude MONTAILLIER, Joël PAUPARDIN, Laëtitia PIRES, Yves ROY, José TOMAS

Avaient donné pouvoir : Hélène DECRESSAT à Alain BARTHOUX, Johan FREMY à Yves ROY

Était absent : Benoît SAVARY

Secrétaire de séance : Joël PAUPARDIN

---oOo---

Le conseil municipal de la commune de Thoury-Ferrottes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les technologies de captage et de stockage du CO² sont encore expérimentales et que leurs impacts à long terme ne sont pas suffisamment connus ;

Considérant que des études montrent que les risques environnementaux liés à l'enfouissement de CO² incluent la possibilité de fuites de CO², qui pourraient contaminer les nappes phréatiques et affecter la qualité de l'eau potable ;
Considérant que des alternatives plus sûres et durables existent pour lutter contre le réchauffement climatique, telles que la réduction des émissions à la source et le développement des énergies renouvelables ;

Par cette motion, la commune de Thoury-Ferrottes demande :

1. L'arrêt immédiat du projet d'enfouissement de CO² à Grandpuits porté par la société C-QUESTRA
2. Le refus par le ministre de l'Economie et des Finances du permis d'exploration et de recherche déposé par la société C-QUESTRA

---oOo---

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré à Thoury-Ferrottes, le 25 juin 2025

Yves ROY - Maire



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Provins et de l'affichage le 02 juillet 2025.

Téléphone : 01 64 31 94 45

Fax : 01 64 31 95 30

mairie.thoury-ferrottes@orange.fr

Secrétariat ouvert : lundi de 14h à 16h - mercredi 9h à 12h - vendredi 16h à 19h